

L'an deux mil vingt le dix septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 2 septembre 2020, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, GERARD Francine, RABY Sylvie, TERRANOVA Philippe, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain (pouvoir à TARAGNAT Nathalie)

Secrétaire de séance : RABY Sylvie

Délibération n°1 : Participation au Fonds de Solidarité Logements

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le financement du Fonds Solidarité Logement (FSL) est assuré par le Département, une contribution volontaire est demandée aux communes du Puy-de-Dôme selon un barème progressif en fonction du nombre d'habitants par commune.

En 2019, la commune d'ANTOINGT a participé à hauteur de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

- ▶ de donner son accord pour participer et verser une contribution financière de 200 € pour le FSL.
- ▶ de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'agrément concernant la participation au FSL 2020 et effectuer toutes les démarches administratives et comptables qui seront nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel GONTHIER*

